

Côtes-d'Armor : malgré l'attractivité résidentielle, l'atonie de l'emploi et le vieillissement de la population pèsent sur la dynamique démographique

Avec 597 400 habitants en 2014, le département des Côtes-d'Armor est le moins peuplé de la région Bretagne. La croissance démographique a nettement ralenti sur la période récente. La population progresse désormais uniquement grâce à l'apport migratoire, le nombre de naissances étant inférieur à celui des décès. Les nouveaux arrivants sont plutôt des actifs sur la zone d'emploi de Dinan et des retraités sur celle de Lannion. L'emploi recule légèrement alors que le nombre d'actifs progresse. En découle une augmentation des actifs travaillant hors du département et un accroissement du taux de chômage plus marqué qu'ailleurs en Bretagne. L'industrie est en difficulté malgré une bonne tenue de l'agroalimentaire qui représente la moitié des emplois industriels. Le tertiaire est le seul secteur à gagner des emplois. La zone de Lannion se distingue avec une forte proportion de cadres des fonctions métropolitaines travaillant dans les technologies de l'information et de la télécommunication. Le poids du tourisme dans l'économie costarmoricaine s'avère moins élevé qu'au niveau régional. Les Côtes-d'Armor figurent parmi les départements français ayant le plus fort taux de propriétaires. La proportion de maisons individuelles y est également élevée. Le niveau de vie des Costarmoricains est légèrement inférieur à celui de l'ensemble des Bretons. Le taux de pauvreté, égal à 11,6 %, reste malgré tout sensiblement inférieur à la moyenne nationale.

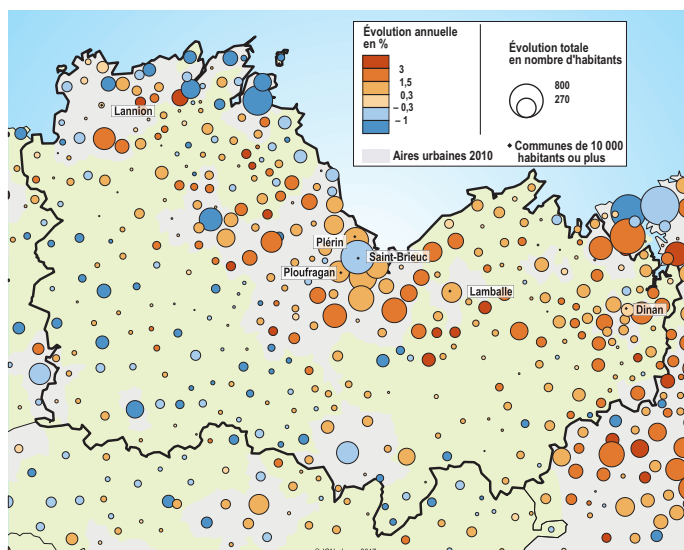
Muriel Cazenave, Insee.

1 Évolution de la population des communes des Côtes-d'Armor entre 2009 et 2014

Avec 597 400 habitants en 2014, le département des Côtes-d'Armor est le moins peuplé de la région Bretagne. Les Costarmoricains constituent 18 % de la population bretonne et vivent sur 25 % du territoire régional. La densité des Côtes-d'Armor s'établit ainsi à 87 hab./km². Elle est inférieure aux niveaux régional (120) et national (118).

Un département moins urbanisé mais attractif

Près des deux tiers (62 %) des Costarmoricains vivent dans une aire urbaine (*définitions*), soit une part inférieure à la moyenne régionale (75 %). Avec 171 900 habitants, l'aire urbaine de Saint-Brieuc



Source : Insee, recensements de la population.

figure au premier rang, puis suivent celles de Lannion (64 400), Dinan (28 000) et Guingamp (26 200) (figure 1).

La population costarmoricaine progresse de 2 000 personnes en 2014 grâce au seul moteur migratoire, le nombre des naissances étant inférieur à celui des décès. Cette croissance a par ailleurs nettement ralenti : en moyenne + 0,3 % par an entre 2009 et 2014 en comparaison à + 0,8 % sur les quinze années précédentes.

Sur la période récente, le département des Côtes-d'Armor accueille chaque année 16 100 nouveaux arrivants, alors que 13 900 habitants le quittent. Cela correspond ainsi à un solde migratoire positif de 2 200 personnes. Les échanges avec l'Île-de-France contribuent largement à l'excédent migratoire (+ 1 900). A contrario, les Côtes-d'Armor enregistrent un déficit vis-à-vis de chacun des autres départements bretons, en particulier avec l'Ille-et-Vilaine.

Comme ailleurs en France, les jeunes adultes de 18 à 24 ans des Côtes-d'Armor sont particulièrement mobiles. La poursuite d'études ou la recherche d'un premier emploi les amènent à changer de département de résidence. Chaque année, 3 000 étudiants ou élèves quittent le département alors que seulement 1 800 y entrent. La classe d'âge des 18-24 ans est ainsi la seule avec un solde migratoire déficitaire (- 1 600), résultant pour partie de l'offre de formation de l'enseignement supérieur, en deçà de la demande de formation. À l'opposé, la classe d'âge des 55-64 ans, constituée essentiellement d'actifs en fin de carrière et de jeunes retraités, participe pour moitié à l'excédent migratoire du département (+ 1 100).

Dans leur ensemble, ces mouvements contribuent au vieillissement de la population des Côtes-d'Armor. Alors que la moitié des Costarmoricains a plus de 45 ans, l'âge médian est de 42 ans en Bretagne et 40 ans en France (figure 2).

Arrivées d'actifs à Dinan et de retraités à Lannion

Les mouvements de desserrement urbain autour de Saint-Malo et Dinard s'accompagnent d'un déplacement d'actifs vers la zone d'emploi de Dinan (définitions), dans laquelle la population croît plus vite (+ 0,7 % par an) que dans l'ensemble du département (+ 0,5 %). Ces installations comprennent une part plus importante de cadres et de professions intermédiaires qu'en moyenne. Au sud-est du département, la périurbanisation du bassin rennais profite au pays de Caulnes dont la croissance démographique atteint 1,3 % entre 2009 et 2014.

Autour de Saint-Brieuc, commune qui perd des habitants (- 800 en 5 ans), la périurbanisation se poursuit également. Les communes de la périphérie briochine sont très dynamiques. C'est aussi le cas de l'intercommunalité de Lamballe (+ 1,1 % par an entre 2009 et 2014).

La façade littorale attire une population plus âgée. Ainsi, la Côte de Penthièvre bénéficie du plus fort excédent migratoire (+ 1,8 % par an), avec toutefois un solde naturel déficitaire (- 0,6 % par an) résultant du vieillissement de la population. Le long de la Côte de Granit Rose, la zone d'emploi de Lannion se place au 14^e rang national pour le taux d'arrivées de retraités. Par ailleurs, dans l'intérieur des terres, l'arrivée d'actifs ne suffit pas à compenser le départ des jeunes. Le vieillissement de la population est particulièrement marqué dans les communes du Centre-Ouest Bretagne où la moitié de la population a plus de 50 ans. Les décès y sont deux fois plus nombreux que les naissances.

Des logements plus fréquemment vacants

La fragilité du territoire du Centre-Ouest Bretagne se manifeste par un important

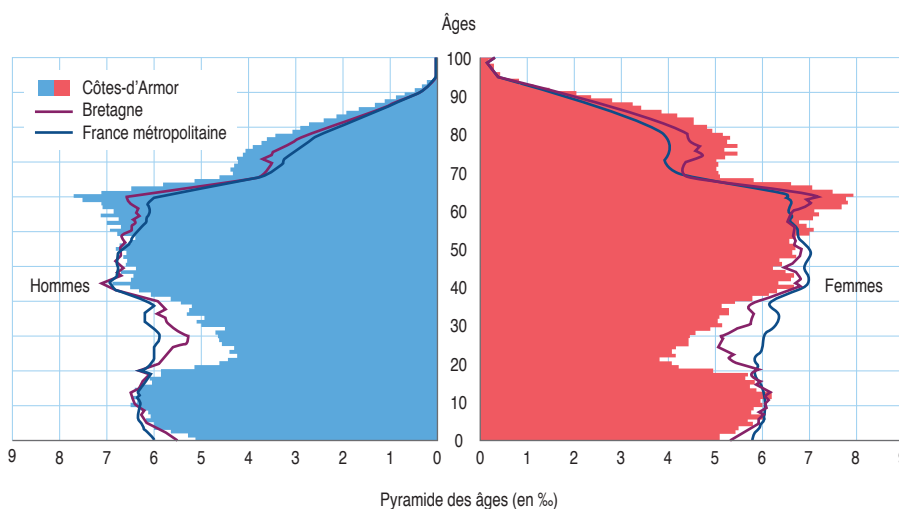
taux de vacance des logements (13 % contre 8,2 % dans l'ensemble du département et 7,4 % en Bretagne).

La population costarmoricaine reste cependant bien enracinée dans le département avec 71 % de ménages propriétaires (66 % en Bretagne). Les Côtes-d'Armor se classent à ce titre au 3^e rang des départements français. Par ailleurs, 83 % des ménages costarmoricains vivent dans des maisons individuelles (72 % en Bretagne). La dispersion de l'habitat et l'arrivée d'actifs dans les espaces périurbains contribuent à l'augmentation du nombre de trajets domicile-travail (+ 2,4 % en 5 ans). Ainsi, les navetteurs représentent 68 % des actifs. Ils sont 65 % parmi l'ensemble des actifs bretons. Les transports en commun sont quant à eux peu mobilisés, 94 % des navetteurs utilisent leur voiture personnelle.

Un actif costarmoricain sur dix travaille en dehors du département

Entre 2008 et 2013, l'emploi a reculé de 0,2 % dans les Côtes-d'Armor, alors que le nombre d'actifs y a progressé de 2,5 %. En 2013, les 55 300 établissements recensés offrent 220 400 emplois. En parallèle, sur les 258 100 actifs costarmoricains, 229 100 occupent un emploi. L'équilibre du marché du travail s'est traduit à la fois par un nombre plus important de Costarmoricains travaillant à l'extérieur du département et par une hausse de la part des chômeurs légèrement plus marquée qu'ailleurs (+ 2,3 points en 5 ans dans les Côtes-d'Armor, + 2,1 points en Bretagne). Près de 10 % des actifs costarmoricains occupés travaillent ainsi en dehors du département. Cette proportion atteint 15 % chez les cadres et professions intellectuelles supérieures. Les aires urbaines de Rennes, Saint-Malo et Dinard sont les plus attractives et captent presque la moitié des sortants (figure 3). Quant au taux de chômage au sens du recensement, il s'établit à 11,3 %, se situant ainsi dans la moyenne régionale.

2 La moitié des Costarmoricains a plus de 45 ans



Source : Insee, recensement de la population 2013.

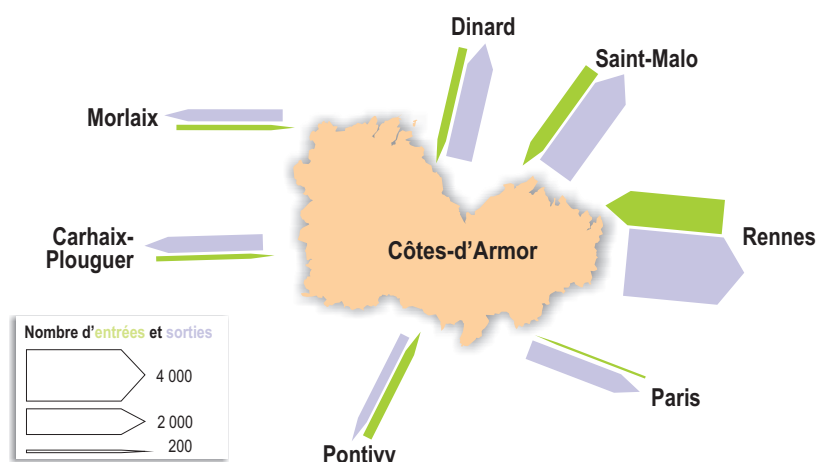
Prépondérance du secteur tertiaire

Le secteur tertiaire emploie 70 % des actifs costarmoricains, soit un peu moins qu'au niveau régional (74 %). Ce secteur est le seul à gagner des emplois (+ 3 600 en 5 ans). Cette hausse résulte essentiellement des activités présentielle, notamment médico-sociales (+ 2 400) et de service (+ 2 200). L'emploi progresse également légèrement dans le commerce (+ 300), lequel représente 13,6 % des salariés.

La présence d'Orange et d'Alcatel-Lucent (racheté par Nokia en 2016) parmi les établissements les plus importants du secteur marchand illustre l'importance prise par le secteur des technologies de l'information et de la télécommunication (TIC) à Lannion.

3 Les aires urbaines de Rennes, Saint-Malo et Dinard captent la moitié des sortants

Flux d'échanges* domicile-travail entre les Côtes-d'Armor et les principales aires urbaines**



* Données correspondant à la partie de l'aire située hors de la zone d'étude. Ne sont représentées que les aires concernées par plus de 1 000 échanges (somme des entrées et des sorties).

** Zonage en aires urbaines dans sa délimitation 2010.

Source : Insee, Recensement de la population 2013 exploitation principale.

Autour de ces deux leaders, le pôle de compétitivité Images & Réseaux créé en 2005 vise à fédérer les activités de recherche et développement. Ainsi, les cadres de ces fonctions, dites métropolitaines, occupent 13,7 % des emplois dans l'aire urbaine de Lannion, alors que leur poids est plus faible dans l'ensemble du département (5,7 %) et de la région (7,2 %). Cependant, leur nombre a diminué de 0,7 % par an entre 2008 et 2013.

Plus de la moitié des emplois industriels sont agroalimentaires

Avec 30 700 actifs occupés, l'industrie costarmoricaine pèse autant qu'en Bretagne, avec respectivement 13,9 % et 14 % des emplois. En particulier 21 % des emplois sont industriels dans la zone d'emploi de Loudéac. Malgré un recul de 6 % des emplois entre 2008 et 2013, l'industrie dans les Côtes-d'Armor a mieux résisté que dans l'ensemble de la France (- 10 %). L'emploi industriel costarmoricain est dominé par la filière agroalimentaire dont le caractère difficilement délocalisable peut s'avérer un

facteur structurant malgré un contexte de forte concurrence.

Ainsi, les industries agroalimentaires occupent 15 900 actifs, soit plus de la moitié des emplois industriels. Avec 600 emplois gagnés en 5 ans, c'est le seul secteur de l'industrie à créer des emplois. Les 600 établissements (dont 10 de plus de 250 salariés) qui occupent ce secteur, sont spécialisés en premier lieu dans le travail de la viande de boucherie. C'est le cas en particulier des deux plus gros établissements de la région, Kermené à Saint-Jacut-du-Mené et la Cooperl, plus grand abattoir français de porcs, à Lamballe (figure 4). À noter que le prix du porc pour l'ensemble du marché français est fixé dans la banlieue briochine au marché au cadran de Plérin.

En dehors de l'agroalimentaire, l'industrie costarmoricaine souffre des mêmes difficultés qu'au niveau national, notamment la production manufacturière, confrontée à la mondialisation. Par exemple, Le Joint Français à Saint-Brieuc, tourné majoritairement vers la sous-traitance automobile, a été racheté en 2014 par l'américain Hutchinson.

Par ailleurs, l'emploi du secteur de la construction se contracte (- 5 % en 5 ans). Ce secteur mobilise 7,9 % de la population active en 2013 (7,2 % en Bretagne et 6,8 % en France).

Près de 8 % des emplois dans l'agriculture

Plus que dans les autres départements bretons, l'agriculture occupe un poids important dans l'économie costarmoricaine. Avec 17 100 actifs (dont 1 100 dans la pêche et l'aquaculture) en 2013, elle compte pour 7,8 % des emplois. Cependant elle n'échappe pas à la crise, perdant 1 200 emplois en 5 ans. La surface agricole utilisée couvre 62,6 % du territoire costarmoricain en 2014. Elle résiste mieux qu'ailleurs à l'artificialisation, ne perdant que 3,3 % de sa surface en 10 ans. Les exploitations du département sont de moins en moins nombreuses (9 500 en 2010, 13 400 en 2000) et de plus en plus grandes (46 ha en 2010, 34 en 2000). À l'image de l'ensemble de la région, sept exploitations sur dix y sont orientées vers l'élevage, en premier lieu l'élevage hors-sol (31 % des exploitations) puis la filière laitière (27 %). Le département se classe ainsi au 2^e rang national pour sa production de viande porcine et celle d'œufs de consommation, et au 3^e rang pour sa production laitière.

Les activités de la pêche se concentrent principalement dans les ports d'Erquy et de Saint-Quay-Portrieux, où se trouvent les 6^e et 8^e halles à marée de France. Elles sont notamment spécialisées dans la coquille Saint-Jacques, pour laquelle près de 40 % de la production française provient des Côtes-d'Armor en 2015.

Un poids du tourisme un peu moins important que dans l'ensemble de la Bretagne

En 2013, les Côtes-d'Armor comptent 7 200 emplois dans le secteur du tourisme, soit moins de 16 % de l'ensemble des emplois touristiques de la région. Le secteur du

4 Neuf des dix principaux établissements industriels sont agroalimentaires

Les 10 principaux établissements industriels

Raison sociale	Activité	Tranche d'effectifs salariés	Commune
KERMENE	Fabrication de denrées alimentaires, de boissons et de produits à base de tabac	1 500 à 1 999	Saint-Jacut-du-Mené
COOPERL ARC ATLANTIQUE	Fabrication de denrées alimentaires, de boissons et de produits à base de tabac	1 500 à 1 999	Lamballe
JEAN STALAVEN	Fabrication de denrées alimentaires, de boissons et de produits à base de tabac	500 à 749	Yffiniac
LE JOINT FRANÇAIS	Fabrication de produits en caoutchouc et en plastique ainsi que d'autres produits minéraux non métalliques	250 à 499	Saint-Brieuc
SOCIÉTÉ VITRÉENNE D'ABATTAGE	Fabrication de denrées alimentaires, de boissons et de produits à base de tabac	250 à 499	Trémoriel
BROCÉLIANDE - ALH	Fabrication de denrées alimentaires, de boissons et de produits à base de tabac	250 à 499	Loudéac
LAITERIE NOUVELLE DE L'ARGUENON	Fabrication de denrées alimentaires, de boissons et de produits à base de tabac	250 à 499	Créhen
DAUNAT BRETAGNE	Fabrication de denrées alimentaires, de boissons et de produits à base de tabac	250 à 499	Saint-Agathon
COOPÉRATIVE DU GOUESSANT	Fabrication de denrées alimentaires, de boissons et de produits à base de tabac	250 à 499	Lamballe
GELAGRI-BRETAGNE	Fabrication de denrées alimentaires, de boissons et de produits à base de tabac	250 à 499	Loudéac

Champ : établissements hors administration publique, défense, enseignement, santé humaine et action sociale.

Source : Insee, Clap 2014.

	Côtes-d'Armor	Bretagne	France métropolitaine
Population			
Population en 2014	597 397	3 276 543	64 027 844
Densité de la population (<i>nombre d'habitants au km²</i>) en 2014	86,8	120,4	117,7
Superficie (<i>en km²</i>)	6 877,6	27 207,9	543 939,9
Variation de la population : taux annuel moyen entre 2009 et 2014 (<i>en %</i>)	0,3	0,6	0,5
Variation de la population : taux annuel moyen entre 2008 et 2013 (<i>en %</i>)*	0,5	0,7	0,5
<i>dont variation due au solde naturel : taux annuel moyen entre 2008 et 2013 (en %)</i>	-0,1	0,2	0,4
<i>dont variation due au solde apparent des entrées sorties : taux annuel moyen entre 2008 et 2013 (en %)</i>	0,6	0,5	0,1
Part de la population âgée de 18 ans ou moins en 2013 (<i>en %</i>)	22,3	23,0	23,2
Part de la population âgée de 65 ans ou plus en 2013 (<i>en %</i>)	23,0	19,6	17,9
Habitat			
Part des résidences principales en 2013 (<i>en %</i>)	76,0	79,6	82,8
Part des résidences secondaires ou logements occasionnels en 2013 (<i>en %</i>)	15,8	13,0	9,5
Part des logements vacants en 2013 (<i>en %</i>)	8,2	7,4	7,7
Part des maisons dans les résidences principales en 2013 (<i>en %</i>)	82,9	71,6	56,5
Part des propriétaires dans les résidences principales en 2013 (<i>en %</i>)	70,9	66,3	57,8
Économie			
Emploi total (salarié et non salarié) au lieu de travail en 2013	220 047	1 301 768	25 773 946
Nombre d'établissements actifs au 31 décembre 2013	55 350	289 091	6 087 638
Taux de chômage au sens du recensement des 15 à 64 ans en 2013 (<i>en %</i>)	11,3	11,3	13,1
Conditions de vie			
Médiane du revenu disponible par unité de consommation en 2013 (<i>en €</i>)	19 844	20 281	20 184
Taux de pauvreté en 2013 (<i>en %</i>)	11,6	10,7	14,5

* : décomposition non disponible pour 2009-2014.

Sources : Insee, Recensements de la population, Clap, Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-Comsa, Fichier localisé social et fiscal.

tourisme représente 3,6 % de l'emploi total du département, une part inférieure à la moyenne régionale (3,8 %).

Emplois touristiques et offres d'hébergement se répartissent inégalement sur le territoire départemental. Les zones d'emploi de Dinan et Lannion sont ainsi les plus touristiques, avec respectivement 6,9 % et 6 % des emplois. Comme dans tous les départements bretons, le littoral est source d'attractivité touristique, les Côtes-d'Armor disposant de 347 km de côtes bordées par la Manche. Les résidences secondaires constituent l'essentiel de la capacité d'accueil. Elles représentent quasiment la moitié du parc de logements dans le pays de Matignon et sur la côte de Penthièvre, et 15,4 % sur l'ensemble du département. L'offre marchande est composée principalement de 4 200 chambres d'hôtel et de 16 300 emplacements de camping. En 2015, un peu plus d'un million de visiteurs ont fréquenté ces hébergements payants.

Un taux de pauvreté de 11,6 %

En 2013, les Costarmoricains disposent d'un niveau de vie annuel médian (*définitions*) de 19 840 €, inférieur aux moyennes bretonne (20 280 €) et française (20 180 €) (*figure 5*). Les 10 % des ménages les plus

riches disposent d'au moins 33 560 €, soit 2,9 fois plus que les 10 % des ménages les plus modestes (11 590 €). Comme pour les autres départements bretons, la disparité des revenus y est moins marquée qu'au niveau national (3,5).

La part des pensions, retraites et rentes dans les revenus y est la plus élevée de la région (35,1 %). Les 60-74 ans bénéficiant du niveau de vie le plus aisé, le moindre revenu des Costarmoricains s'explique plutôt par la faible proportion de cadres et de professions intellectuelles supérieures parmi les actifs.

Le taux de pauvreté s'établit à 11,6 % en 2013 dans les Côtes-d'Armor. Bien qu'il soit le plus élevé de la région Bretagne, il reste toutefois bien inférieur à celui de la France (14,5 %). La pauvreté touche plus particulièrement les zones rurales isolées (21,3 % dans l'intercommunalité de Callac Argoat) et les villes-centres (24,3 % à Guingamp). Au niveau infracommunal, la part des ménages pauvres peut atteindre de 41 % à 46 %, comme dans les quartiers de politique de la ville situés à Lannion, Dinan ou Saint-Brieuc. ■

Définitions

Une **unité urbaine** (ou agglomération) est une commune ou un ensemble de communes présentant une zone continûment bâtie d'au moins 2 000 habitants. Un pôle est une agglomération d'au moins 1 500 emplois, qualifié de **grand pôle urbain** s'il y a au moins 10 000 emplois. L'**aire urbaine** est constituée du pôle urbain et de sa zone d'influence en matière d'emploi appelée couronne périurbaine. On parle aussi de couronne autour des petits et moyens pôles (moins de 10 000 emplois).

La **zone d'emploi** est un espace géographique à l'intérieur duquel la plupart des actifs résident et travaillent, et dans lequel les établissements

peuvent trouver l'essentiel de la main-d'œuvre nécessaire pour occuper les emplois offerts.

Le **niveau de vie** est le revenu disponible du ménage après redistribution (prestations sociales reçues et paiement des impôts directs) ramené au nombre d'unités de consommation (UC). Afin de tenir compte des économies d'échelle réalisées au sein d'une famille, le premier adulte compte pour 1, les autres personnes de plus de 14 ans pour 0,5 et les enfants de moins de 14 ans pour 0,3. Une personne est considérée comme **pauvre**, lorsqu'elle vit dans un ménage dont le niveau de vie est inférieur au seuil de pauvreté (60 % du niveau de vie national médian, soit 1 000 € par mois en 2013).

Pour en savoir plus

- Les travailleurs qualifiés attirés par les métropoles, les retraités et les touristes plutôt par le littoral / Alain Maillochon, Ludivine Neveu-Cheramy (Insee). – Dans : *Insee Analyses Bretagne* n° 46 (novembre 2016).
- 94 200 emplois de cadres des fonctions métropolitaines en Bretagne : la moitié est concentrée au sein des aires urbaines de Rennes et Brest / Jean-Charles Petit (Insee). – Dans : *Insee Flash Bretagne* n° 19 (septembre 2016).
- Les nouveaux arrivants modifient le profil socio démographique de la population costarmoricaine / Isabelle Baudequin, Ludivine Neveu-Cheramy (Insee). – Dans : *Insee Analyses Bretagne* n° 12 (décembre 2014).



Insee
Mesurer pour comprendre

Insee Bretagne
36, place du Colombier
CS 94439
35044 Rennes Cedex

Directeur de la publication
Olivier Biau

Rédacteur en chef
Jean-Marc Lardoux

Maquettage
STDI

ISSN 2416-9013
© Insee 2017